



NATION
huronne-wendat

255, place Chef Michel Laveau
Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone : (418) 843-3767
Ligne sans frais : 1-877-712-3767
Télécopieur : (418) 842-1108

KONRAD H. SIOUI

GRAND CHEF DE LA NATION HURONNE-WENDAT
GRAND CHIEF HURON WENDAT NATION

Wendake, le 9 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin, président
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

Objet : Appui à Postes Canada

Monsieur,

Kwe,

La présente a pour but de vous informer que le Conseil de la Nation huronne-wendat appuie les travailleurs et travailleuses des postes dans leur démarche pour sauver leur emploi.

Considérant que sur notre territoire, un bureau de poste est existant et que des employés de la communauté sont embauchés par Postes Canada, il est essentiel de soutenir ceux-ci.

Tel que demandé, une lettre a aussi été envoyée à la ministre des Transports, madame Lisa Raitt, à notre députée fédérale, madame Alexandrine Latendresse, ainsi qu'à monsieur Brad Woodside, président de la Fédération canadienne des municipalités. Vous trouverez en pièce jointe la résolution adoptée lors de l'assemblée publique du 6 octobre 2014.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations les plus cordiales.

Konrad Sioui
Grand Chef

p.j.

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 6554 SÉANCE DU 6 octobre 2014

Sont présents:

Konrad Sioui
Jean Vincent
Line Gros-Louis
René Gros-Louis
Ian Picard
Richard Jr Picard
Claude Rolland
Jean-Philippe Sioui
Jean Sioui

Grand Chef
Vice-Grand Chef
Chef familiale
Chef familial
Chef familial
Chef familial
Chef familial
Chef familial (absent)
Chef familial (absent)

Constance Gros Louis

Secrétaire

**APPUI AU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS
ET TRAVAILLEUSES DES POSTES (POSTES CANADA)**

Attendu l'autodétermination effective de la Nation huronne-wendat découlant de ses droits inhérents, ses droits constitutionnels et ses droits issus de traité;

Attendu que le Conseil de la Nation huronne-wendat dessert sur son territoire un service postal de Postes Canada pour les membres de la Nation;

Attendu que Postes Canada a annoncé des compressions dans ses services en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant et en écourtant leurs heures d'ouvertures;

Attendu que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

Attendu que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouvertures des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 7 octobre 2014 Résolution adoptée à
l'unanimité

Constance Gros Louis
SÉCRÉTAIRE
CONSTANCE GROS LOUIS

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

Canada,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 6554 SÉANCE DU 6 octobre 2014

**APPUI AU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS
ET TRAVAILLEUSES DES POSTES (POSTES CANADA)**

Attendu que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Attendu que Postes Canada emploie des membres de la Nation huronne-wendat;

Il est proposé par le Chef familial Claude Rolland, **appuyé** par le Chef familial René Gros-Louis que le Conseil de la Nation huronne-wendat donne son appui au Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes afin que la population soit consultée sur les mesures à prendre pour que les employés de Postes Canada conservent leur emploi;

Il est également résolu que la Nation huronne-wendat écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

Il est finalement résolu que la Nation huronne-wendat demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 7 octobre 2014 **Résolution adoptée à
l'unanimité**

Constance Gros Louis

SECRÉTAIRE

CONSTANCE GROS LOUIS